



CLIMATE FINANCE
ACCESS NETWORK

Réseau pour l'Accès à la Finance Climat



Débloquer le financement de l'action climatique

PROGRAMME DE FORMATION DU CLIMATE FINANCE ACCESS NETWORK

Présentation du Climate Finance Access Network

Malgré les engagements internationaux visant à augmenter les flux de financement climatique vers les pays les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA), ceux-ci peinent à accéder aux fonds essentiels. Le **Climate Finance Access Network (CFAN)** a été créé dans le but d'éliminer les obstacles auxquels ces pays se heurtent en intégrant et en soutenant des conseillers hautement qualifiés dans la conception de projets et la structuration financière.

La formation de pointe du CFAN est un programme intensif de plusieurs mois, rigoureux et basé sur des cohortes, qui permet aux participants d'acquérir une compréhension approfondie de l'écosystème du financement de l'action climatique et les prépare à débloquent les flux de financement. Des principes fondamentaux du financement de l'action climatique aux stratégies adaptées à la région, la formation est conçue pour renforcer les capacités nationales et régionales en fournissant aux participants l'expertise nécessaire pour accélérer le financement des investissements liés au climat. En outre, le CFAN a intégré une approche de « formation des formateurs » selon laquelle les conseillers seront formés à la fois sur le sujet et sur la manière d'enseigner le même contenu à d'autres personnes, de sorte que les connaissances et les capacités soient transmises et maintenues.

La première cohorte du CFAN a été lancée en 2022 avec huit conseillers dans le Pacifique soutenant Fidji, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Répondre aux besoins des pays en développement les plus vulnérables

Le programme du CFAN est une réponse directe aux besoins et aux priorités des pays dont les capacités sont limitées. En 2019, 105 représentants de 45 pays en développement ont répondu à un sondage visant à évaluer la demande de conseillers en financement de l'action climatique, à cibler les activités prioritaires pour les conseillers et à définir le profil du conseiller.

Ces répondants ont rapporté les contraintes en matière de capacités humaines et la dépendance à l'égard de l'expertise externe comme les défis les plus urgents qui entravent la réalisation de progrès dans le développement de pipelines de projets susceptibles d'être financés. Les répondants ont exprimé de façon majoritaire leur intérêt pour les conseillers en financement de l'action climatique et ont souligné que les activités à l'échelle des projets étaient les domaines prioritaires nécessitant du soutien. Ce constat a été corroboré par l'analyse des discussions ultérieures avec les pays d'accueil, au cours desquelles ceux-ci ont exposé leurs besoins et leurs priorités pour définir les mandats des conseillers et l'étendue de leurs responsabilités.

Le programme a été conçu pour s'attaquer à ces obstacles précis de manière plus complète que les autres programmes de formation menés à ce jour.

“

L'objectif du CFAN est de développer des capacités durables. Nous appliquons une approche pratique pour relever les défis liés au climat, laquelle s'appuie sur les priorités des pays et se centre fondamentalement sur les personnes. Nos conseillers sont le fer de lance de cet effort pour débloquer le financement de l'action climatique.

Laetitia De Marez
Directrice du CFAN

”

Parcours du conseiller du CFAN

Au cours du processus de formation et de leur mandat, les conseillers du CFAN acquerront une expérience professionnelle précieuse, notamment en organisant des formations pour d'autres fonctionnaires afin de garantir le renforcement et le maintien des capacités dans le pays et en adoptant une approche de cohorte pour partager leurs expériences et apprendre conjointement.

1



Les pays et les entités d'accès demandent un conseiller.

2



Le CFAN, les pays et les entités d'accès élaborent conjointement le mandat.

Les conseillers sont embauchés.

3



Les conseillers sont formés et commencent à travailler sur des projets, tout en bénéficiant du soutien du réseau.

4



Les conseillers renforcent les capacités à long terme sur le terrain en organisant des formations et des ateliers dans le pays à l'intention de leurs collègues du gouvernement et des entités d'accès direct.

Pourquoi le CFAN est-il unique?

Le CFAN diffère des modèles de services de conseil traditionnels intermittents (aller-retour en avion) en raison de sa conception. Le programme de formation de plusieurs mois est assuré par le biais d'une combinaison de cours en ligne à progression autocontrôlée, de présentations en direct et de séances d'exercices, ainsi que de périodes individuelles au bureau avec des membres du CFAN, ce qui permet aux conseillers de poser des questions et de demander de la rétroaction sur les propositions de projet tout au long de la formation. Compte tenu de la nature très pratique du programme, cette façon de faire est particulièrement bénéfique. Contrairement aux formations dont le programme se fonde sur des cas hypothétiques, la formation du CFAN est profondément ancrée dans des cas réels et dans « l'apprentissage par la pratique », ce qui signifie que les conseillers participent à la formation tout en travaillant sur des projets réels et qu'ils bénéficient directement de la rétroaction et du soutien des formateurs et de leurs pairs.

Le programme intègre par ailleurs un concept de « formation des formateurs », une méthode conçue pour transmettre les connaissances aux intervenants du pays. À cette fin, les conseillers perfectionnent leurs compétences en matière de présentation et d'animation afin de pouvoir former d'autres personnes sur ce qu'ils ont appris. Cette approche garantit que l'apprentissage ne s'arrête pas aux conseillers; au contraire, les conseillers contribuent activement au développement des connaissances au sein des institutions et organisations clés et entre elles, qu'il s'agisse de ministères ou d'entités d'accès direct. Elle encourage également les conseillers à travailler ensemble en tant que cohorte et crée une atmosphère collégiale. Pendant les séances en direct, les conseillers effectuent des exercices de formation et présentent leur travail à leurs collègues, qui fournissent ensuite des commentaires constructifs ou établissent des liens avec leurs propres expériences.

“

Ayant beaucoup travaillé avec le gouvernement des Îles Salomon, je sais par expérience combien il est difficile pour les pays en développement d'obtenir du financement essentiel pour la résilience climatique. Grâce au CFAN, je me sens désormais prêt à aider ces pays à débloquer le soutien dont ils ont besoin.

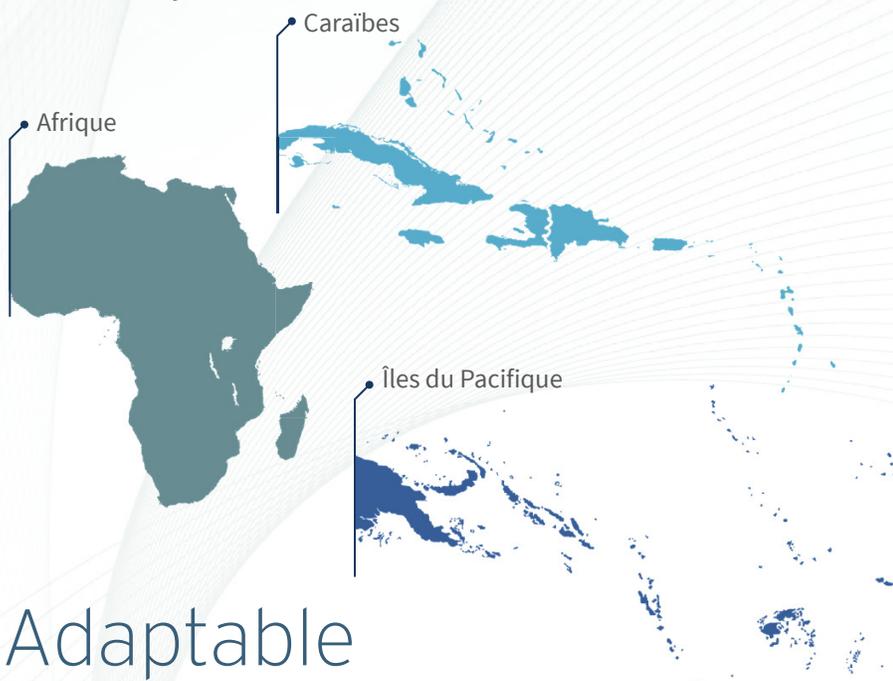
Walter Malau

Conseiller du CFAN pour les Îles Salomon, Samoa et Tuvalu

”

De plus, le programme du CFAN bénéficie grandement de la nature même du réseau. Le réseau, qui compte une vingtaine d'organisations membres nationales et internationales, rassemble des chefs de file en matière d'expertise en financement de l'action climatique. Chaque initiative membre qui soutient la formation apporte son expérience technique et géographique unique afin de garantir que le contenu est solide sur le plan technique et approprié à la région. Ces organisations facilitent également l'établissement de liens avec d'autres organisations, tant régionales qu'internationales, par le biais de conférences et de groupes d'experts. Les conseillers bénéficient donc de l'expertise combinée de ces membres et peuvent cultiver des relations clés avec des personnes-ressources dans le domaine.

Portée régionale actuelle



Adaptable à différents besoins

Le programme de formation du CFAN, détaillé ci-dessous, peut être adapté en fonction du sujet, de la région et du public. Pour répondre aux besoins et aux priorités des différents publics, le programme est modulaire, ce qui signifie que différents modules et sous-modules peuvent être organisés autour de thèmes comme le financement de projets, la conception de projets, le Fonds vert pour le climat et l'identification d'un organisme de financement. Les unités de développement de projets des ministères sont l'un de ces publics potentiels – les pays ont déjà exprimé leur intérêt pour le déploiement de versions spécifiques de la formation destinées à ces équipes.

Bien que certaines sections fondamentales, comme les modules sur les tendances et les mécanismes de finances internationales, restent cohérentes, le programme est conçu pour s'adapter aux cas d'utilisation. Par exemple, le module sur la communication de la première cohorte a été conçu par un partenaire régional du Pacifique avec des exemples, des experts et des pratiques exemplaires adaptés à la région où les conseillers travaillent. Ce module serait naturellement adapté en fonction de la région dans laquelle il est mis en œuvre.



“
Mon expérience aux Fidji m'a permis de comprendre les défis auxquels se heurtent les nations insulaires, notamment en ce qui concerne l'obtention et la structuration du financement des investissements en matière de climat. La formation du CFAN – en particulier la conception de projets et les principes financiers fondamentaux – a été conçue pour nous aider à relever ces défis.

Shelveen Kumar,
Conseiller du CFAN pour les Fidji

”

Un programme d'avant-garde

La formation actuelle, d'une durée de cinq mois, comprend des séances hebdomadaires en direct et du contenu en ligne asynchrone. La formation comprend des séances de travail individuelles, des conférences, des travaux pratiques, des questionnaires et des exercices de formation des formateurs.

Actuellement, la formation est composée de six modules de base.

Module 1

COMMUNICATION ET ANIMATION

Processus à intervenants multiples, et communication efficace et inclusive.

Module 2

FONDEMENTS ET TENDANCES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT INTERNATIONAL DE L'ACTION CLIMATIQUE

Vue d'ensemble du paysage de financement de l'action climatique qui permet aux participants de se familiariser avec les principes fondamentaux, les politiques et les objectifs, ainsi qu'avec les institutions internationales et les intervenants.

Module 3

SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE, CONCEPTION DE PROJETS ET PROCESSUS DE PRÉPARATION DE PROPOSITIONS DE PROJET

Conception de projets et processus de préparation de propositions de projet des principaux fonds multilatéraux dédiés au climat.

Module 4

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ET STRUCTURATION FINANCIÈRE

Examen approfondi du financement de projets, de la structuration financière, de la modélisation financière et des approches innovantes de financement, et conseils pratiques sur la sélection des sources et des instruments financiers appropriés.

Module 5

EXPERTISE SECTORIELLE

Vue d'ensemble des secteurs essentiels et des mécanismes financiers appropriés.

Module 6

MISE EN OEUVRE EFFICACE DE PROJETS

Mise en œuvre et capacité d'absorption.



“

Le programme de formation du CFAN est conçu de sorte que les conseillers soient prêts à aider les gouvernements et les entités d'accès direct à obtenir des investissements qui correspondent aux besoins et aux priorités de leur pays. Grâce à des modules complets d'études de cas pertinents à l'échelle régionale et d'exercices interactifs, notre programme fournit aux conseillers les compétences pratiques dont ils ont besoin pour élaborer des propositions de projet susceptibles d'être financées. La formation du CFAN évolue en fonction des besoins des pays. Nous adaptons notre programme sur une base continue afin d'assurer sa pertinence et son adéquation au contexte, et de répondre aux besoins de nos conseillers.

Alex Milano
Responsable de la formation
du CFAN

”



Module 1

Communications et animation

Processus à intervenants multiples	Les participants sont exposés à divers types et approches de processus à intervenants multiples et acquièrent des compétences pour les mettre en œuvre. Comprend un groupe d'experts régionaux en processus à intervenants multiples et en financement de l'action climatique.
Communication et consultation avec différents publics	Examine la communication interculturelle, notamment des formes contextuelles des facteurs politiques, environnementaux, sociaux et économiques dans les États insulaires du Pacifique. Comprend un groupe d'experts régionaux en communication et en animation efficaces des projets de financement de l'action climatique.
Renforcement de la collaboration	Se concentre sur l'intégration de l'engagement dans les notes conceptuelles de projet et sur le renforcement des capacités en tant que formateur. Comprend un exercice de simulation des processus et de la communication entre les intervenants.



Module 2

Fondements et tendances en matière de financement international de l'action climatique

Principes fondamentaux du financement de l'action climatique	Offre une vue d'ensemble des tendances mondiales en matière de flux et de marchés de financement de l'action climatique, tout en adoptant une approche historique et en abordant l'histoire politique, les étapes importantes et les termes clés du financement de l'action climatique. Aborde le rôle des mesures et des politiques publiques, privées et nationales dans la réalisation des engagements mondiaux en les reliant aux mécanismes et aux outils de financement de l'action climatique.
Objectifs et politiques en matière de climat	Offre un aperçu de la façon dont les objectifs et les politiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs répercussions, en particulier les contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans nationaux d'adaptation (PNA), les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (NAMA), les plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) et les objectifs de développement durable (ODD), interagissent avec le financement de l'action climatique. Il détaille en outre les implications des objectifs climatiques pour l'accès et la sécurisation des financements au niveau national, ainsi que la manière dont les projets s'alignent sur le cadre des politiques et des objectifs climatiques pour contribuer à leur réalisation.
Institutions et intervenants à l'échelle internationale	Fournit une vue d'ensemble des intermédiaires du financement de l'action climatique et des facilitateurs de marché, ainsi que des différents rôles qu'ils peuvent jouer pour permettre aux pays d'accéder au financement (fournir des renseignements et/ou des services de courtage, élaborer des notes conceptuelles et développer des projets, être responsable de la mise en œuvre). Définit les modalités de mise en œuvre, y compris les modèles de flux de financement, tout en décrivant les rôles et la portée des organismes de mise en œuvre, des organismes agréés et des entités d'exécution dans la formulation et la mise en œuvre des projets.



Module 3

Sources de financement de l'action climatique, conception de projets et processus de préparation de propositions de projet

Flux de financement	Fournit une vue d'ensemble du paysage du financement de l'action climatique en présentant en détail certaines sources de financement multilatérales et bilatérales, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses sous-fonds – le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds pour les pays les moins avancés – le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds d'adaptation, le Fonds pour les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (NAMA) et les banques d'investissement vertes, y compris les mécanismes de financement offerts et d'autres caractéristiques spécifiques. Examine les possibilités d'obtenir du financement à partir des budgets nationaux en utilisant les meilleures pratiques et les modèles de financement. Aborde les fournisseurs de financement public et privé (y compris le rôle du dispositif destiné au secteur privé dans le cadre du FVC) en mettant l'accent sur les possibilités de mobiliser des fonds à partir de ces sources.
Priorités des donateurs	Examine l'importance de l'adéquation entre les besoins et les sources de financement spécifiques, comme les priorités des différentes sources de financement de l'action climatique et la manière dont ces priorités peuvent être mises en adéquation avec les besoins des projets afin d'élaborer des projets pouvant être financés. Inclut une discussion détaillée sur les priorités d'investissement et les résultats attendus des fonds.
Exigences relatives aux propositions et processus	Couvre l'architecture, les procédures et la terminologie des fournisseurs de financement international afin d'améliorer le savoir-faire technique en matière de conception de projets. Couvre les guichets de financement et les cycles de projets afin d'aborder le cycle de vie du financement de l'action climatique, y compris les besoins et le type de cofinancement. Fournit des exemples pratiques de notes conceptuelles et de propositions de projet réussies en matière d'atténuation et d'adaptation, en se concentrant particulièrement sur les modèles de proposition et les lignes directrices.
Opérationnalisation des aspects clés dans la conception du projet	Aborde les aspects clés de la conception d'un projet en s'appuyant sur des études de cas réussies. Aborde l'identification des projets, l'appropriation par les pays et le rôle des différents acteurs (comme les autorités nationales désignées). Couvre l'analyse des obstacles et l'évaluation du marché, l'élaboration d'une théorie du changement et d'un cadre logique, l'élaboration d'une justification climatique, l'identification et l'analyse des intervenants, le potentiel de changement de paradigme, le potentiel d'impact, et bien plus encore. Examine les approches permettant d'intégrer les questions de genre et d'inclusion sociale.
Exigences relatives aux propositions non financières	Souligne les exigences non financières des propositions (par exemple, l'étude de faisabilité, les sauvegardes environnementales et sociales, les évaluations de genre, l'alignement des interventions avec les priorités du gouvernement, la passation de marchés et l'octroi de permis, et une vue d'ensemble des différentes annexes exigées par les principaux fonds).



Module 4

Instruments de financement de l'action climatique et structuration financière

Instruments de financement de l'action climatique	Présente aux participants une série d'instruments de financement de l'action climatique et leurs principaux éléments techniques, en soulignant les caractéristiques fondamentales et les différents cas d'utilisation. (Ces concepts seront abordés plus en détail dans l'étude de cas sectorielle du module 4.)
--	--

Transactions financières	Explore les différentes étapes du processus de transaction, ce qui se passe à chaque étape, et la manière dont l'opération est ensuite suivie par les investisseurs.
Favoriser la solidité financière des projets	Prend en compte les facteurs affectant la solidité financière du projet (par exemple, les flux de trésorerie, le taux de rendement ajusté au risque, un bon modèle financier, l'analyse de sensibilité, les ratios de couverture, la politique de stabilité) et le recours à des conseillers.
Sources de financement	Examine les différentes sources de financement, y compris les sources de financement du marché des capitaux, le financement public et les sources de financement alternatives (par exemple, le financement participatif, les institutions financières de développement [IFD] communautaire, les cryptomonnaies, les marchés d'actions de rechange et les fonds de capital-risque, la monnaie intelligente), leurs exigences, les obstacles qui ont une incidence sur les flux de financement et la façon de développer des relations avec les fournisseurs de financement de l'action climatique.
Tirer parti du financement privé	Explique pourquoi le financement privé est essentiel pour que le financement de l'action climatique s'étende suffisamment, ce qui est nécessaire pour mobiliser le financement privé (par exemple, l'élaboration d'un dossier d'investissement, la structuration de l'accord sur les modèles opérationnels, la manière d'accroître l'investissement du financement privé et les approches de financement mixtes).
Financement de l'action climatique dans les pays à faible revenu	Souligne les différences entre les pays à faible revenu et les pays à revenu élevé sur le plan du financement de l'action climatique. Analyse les facteurs qui influencent ces différences et la manière de gérer et d'atténuer les risques.
Institutions financières de développement	Fournit une vue d'ensemble des IFD, explique les différents types d'IFD et pourquoi elles sont importantes pour le financement de l'action climatique, ainsi que les pratiques exemplaires en matière de participation des IFD.
Communication efficace	Couvre la terminologie fondamentale de la finance, le langage des fournisseurs de services financiers et la manière de communiquer efficacement avec les intervenants de la finance.
Avantages non financiers	Met de l'avant l'importance des avantages non financiers, les mesures traditionnelles de réussite et les méthodes d'estimation des avantages non financiers.
Modélisation financière	Initie les participants aux pratiques de base de la modélisation financière, à l'importance de bons modèles financiers, aux normes internationales et aux pratiques exemplaires en matière de modélisation financière.
Structuration financière et financement de projets	Tient compte de la manière dont les projets sont structurés (c'est-à-dire de l'éventail des canaux de projet potentiels et de l'éventail des intervenants). Couvre aussi les exigences en matière de cofinancement, les principales conditions de financement des projets et les phases de développement. Décrit les moyens de répondre aux exigences des différentes sources de capitaux par le biais de la structuration financière (par exemple, entités juridiques acceptables comme les sociétés à finalité spécifique ou les services publics, contrats, soutien du gouvernement national, cofinancement, structures de financement mixtes, recouvrement des coûts et modèles d'entreprise, facilités de projets groupés, etc.). Couvre les aspects juridiques de la structuration des transactions, y compris les négociations, les autorisations et la passation des marchés.
Risque et atténuation des risques	Couvre ce que nous entendons par risque, les risques et les retombées des projets, l'élaboration de matrices de risques, la gestion des risques et l'atténuation des risques.
Normes d'engagement	Examine les pratiques exemplaires en matière de transparence, de gouvernance et de conduite nécessaires à un engagement efficace des intervenants, ainsi que les conflits d'intérêts, la subornation et la corruption.



Module 5

Expertise sectorielle

Principes fondamentaux de l'agriculture	Introduit les principaux principes et concepts de l'agriculture résiliente au climat. Se concentre sur la compréhension (i) des impacts des changements climatiques sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, (ii) la manière d'effectuer une évaluation des risques climatiques et de donner la priorité au soutien des collectivités les plus vulnérables, et (iii) la manière de cibler et d'évaluer les meilleures options pour les projets d'agriculture résiliente aux changements climatiques.
Mécanismes financiers pour l'agriculture	Couvre le financement de pratiques agricoles résilientes au climat en libérant le potentiel du secteur privé et en tirant parti des budgets nationaux. Les principaux mécanismes de financement du climat qui seront examinés comprennent les assurances fondées sur des indices, les options de microfinancement comme les microcrédits et les prêts, les prêts intelligents en matière de climat et les consortiums d'assureurs couvrant les risques.
Principes fondamentaux du transport	Couvre les principes fondamentaux du calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la base de modèles d'utilisation des carburants ou de transport, la compréhension de l'interface urbanisme/transport et l'intégration des externalités (positives et négatives) dans l'analyse économique et financière des projets.
Mécanismes financiers pour le transport	Offre un aperçu des mécanismes sectoriels d'investissement et d'endettement municipaux et souverains, des partenariats public-privé et des concessions, en particulier pour les transports publics et le partage de vélos, ainsi que de la récupération des plus-values foncières. Examine les principales caractéristiques de ce qui précède, notamment la dette souveraine et les garanties de la dette municipale par les gouvernements nationaux, les obligations municipales et les exigences en matière d'utilisation des recettes, ainsi que la structuration des partenariats publics-privés (PPP) et le développement de la concession.
Principes fondamentaux de l'industrie	Permet aux participants de comprendre les principes fondamentaux et les méthodes de calcul des émissions de GES du secteur et de cibler les mesures d'atténuation appropriées. Fournit une vue d'ensemble du profil d'émissions et de la structure générale du secteur industriel. Présente les mécanismes et outils pertinents de financement de l'action climatique dans le secteur.
Mécanismes financiers de l'industrie	Fournit une vue d'ensemble des mécanismes de financement pertinents pour encourager l'efficacité énergétique, y compris les contrats de performance normalisés, l'assurance énergétique, le financement basé sur la performance, les fonds dédiés au financement de la dette, le financement des entreprises de services énergétiques et la location d'équipements, le financement mezzanine, les fonds d'actions et les subventions conditionnelles.
Principes fondamentaux du secteur de l'énergie	Explique comment le secteur de l'énergie influence les changements climatiques et comment les changements climatiques influencent le secteur de l'énergie. Définit des solutions d'atténuation et d'adaptation liées à des mécanismes financiers dans le secteur de l'énergie. Couvre le contexte du secteur de l'énergie et de l'électricité en mettant un accent particulier sur les énergies renouvelables.

Mécanismes financiers pour le secteur de l'énergie	<p>Couvre plusieurs mécanismes financiers clés utilisés dans le secteur. Couvre les instruments financiers pour les énergies renouvelables en réseau et hors réseau, la cuisson propre et les technologies d'énergie renouvelable à petite échelle, ainsi que la transmission, la distribution et le stockage de l'énergie.</p>
Principes fondamentaux pour les océans et les zones côtières	<p>Permet aux participants de comprendre l'importance des océans et des zones côtières en tant qu'écosystèmes pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et les futurs principes de l'économie bleue. Examine l'incidence des changements climatiques sur les feuilles de route de l'économie bleue pour les pays insulaires du Pacifique (PIP). Enfin, le sous-module définit des solutions d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets qui sont liées à des mécanismes financiers pour soutenir le développement d'économies durables basées sur l'océan pour les PIP.</p>
Mécanismes financiers pour les océans et les zones côtières	<p>Examine en profondeur les mécanismes financiers relatifs aux océans et aux zones côtières, notamment les crédits carbone, les investissements publics, les fonds des banques de développement des investissements et les accélérateurs technologiques. Présente et met en évidence l'utilisation des obligations bleues.</p>
Principes fondamentaux de l'infrastructure urbaine	<p>Examine les principes fondamentaux et les méthodes de calcul des émissions de GES du secteur des infrastructures urbaines et présente les mesures d'atténuation appropriées. Examine l'importance des secteurs dans les solutions d'atténuation et d'adaptation. examine les effets du changement climatique sur le cadre urbain, les émissions urbaines, le rôle des villes dans la lutte contre les changements climatiques, les possibilités de réduction des émissions et les solutions basées sur la nature.</p>
Mécanismes de financement des infrastructures urbaines	<p>Couvre les principaux mécanismes financiers pour le secteur des infrastructures urbaines. Inclut une analyse des obstacles potentiels liés au financement des villes, au financement à l'échelle de la ville et à la participation du secteur privé.</p>
Principes fondamentaux de la santé et du bien-être	<p>Couvre les principes fondamentaux des liens et des mécanismes entre les changements climatiques et la santé humaine, ainsi que les cadres politiques et les engagements relatifs au lien entre le climat et la santé.</p>
Mécanismes financiers pour la santé et le bien-être	<p>Couvre les outils et mécanismes financiers pertinents dans le secteur (Fonds vert pour le climat, Fonds d'adaptation, Fonds pour les pays les moins avancés, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, UNITAID, Fonds africain de lutte contre le changement climatique, et la manière dont les plans d'adaptation nationaux en matière de santé interagissent avec les flux et instruments financiers.</p>
Principes fondamentaux de la foresterie et de l'utilisation des terres	<p>Fournit une vue d'ensemble des questions techniques entourant la mesure, la déclaration et la vérification des forêts et de leurs stocks de carbone, ainsi que des mesures de protection, comme les actions traitant des questions de permanence et des risques d'inversion des efforts de réduction des émissions de carbone forestier (REDD+).</p>
Mécanismes financiers pour la foresterie et l'utilisation des terres	<p>Fournit une vue d'ensemble de l'admissibilité pour les activités de financement de l'action climatique basées sur les résultats dans le cadre des efforts REDD+, et des mesures provisoires (c'est-à-dire les systèmes de compensation carbone basés sur des projets et les marchés volontaires). Présente aussi des mécanismes à but lucratif (crédit, investissements en actions, produits d'assurance, garanties de prêt) et non lucratif (instruments de financement public, subventions).</p>



Module 6

Mise en oeuvre efficace

Mise en oeuvre	Sur la base d'études de cas et de leçons tirées d'accords et de mécanismes de mise en oeuvre réussis, ce module présentera des solutions éprouvées pour combler les lacunes en matière de capacités des entités chargées de la mise en oeuvre et de l'exécution, de la main-d'oeuvre, des chaînes d'approvisionnement et de l'expertise technique. Le module sera par ailleurs adapté aux besoins spécifiques de chaque région.
Capacité d'absorption	Ce module se concentrera sur l'intégration du financement de l'action climatique et de la mobilisation des ressources pour les ODD et les approches programmatiques et régionales. Il cherchera également à renforcer les systèmes nationaux essentiels relativement à l'absorption des financements, notamment en ce qui concerne la transparence des résultats, le suivi des flux de financements, la gestion et l'atténuation des risques, ainsi que les systèmes qui permettent aux pays de respecter les normes fiduciaires exigées par les organismes de financement. Ce module s'appuiera sur des consultations avec les principaux intervenants et sera adapté à chaque région.